

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Monsieur Jean François BORNARD
Président
Collectif citoyen de Mions
2 RUE CHARLES GOUNOD
69780 MIONS

Paris, le **18 JAN. 2017**

Monsieur le Président,

Le Président de la République a bien reçu le texte rédigé par les membres du collectif citoyen de Mions concernant les tragiques événements qui se déroulent en Syrie.

Attentif à votre démarche d'information, le Chef de l'Etat m'a confié le soin de vous en remercier et de vous assurer de l'attention portée à ce document.

Vous le savez, le Président de la République est particulièrement attentif à la situation qui prévaut en Syrie et plus particulièrement à Alep.

La tragédie humanitaire qui touche la Syrie avec ses 300.000 morts, 6,2 millions de déplacés et 4,8 millions de réfugiés, est un sujet de préoccupation majeur. Le bombardement systématique des structures et des personnels de santé est inqualifiable et constitutif de crimes de guerre comme l'a rappelé le Secrétaire général des Nations unies.

Notre pays accompagne le peuple syrien dans son combat pour une Syrie libre et démocratique, unitaire et stable, respectueuse de tous ses citoyens, garantissant les libertés et les droits des minorités.

Le Chef de l'Etat salue à cet égard l'adoption le 31 décembre dernier à l'unanimité par le Conseil de sécurité de la résolution 2336 pour une cessation des hostilités en Syrie, qu'il appelle de longue date. Il souhaite que le cessez-le-feu soit pleinement respecté, afin de préserver la vie des civils et de leur permettre un accès sûr à l'aide humanitaire.

.../...



Dans ce contexte, le Président de la République exhorte à la reprise urgente des négociations politiques sous l'égide des Nations unies qui doivent être conduites sur la base du communiqué de Genève et sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Soyez certain que notre pays est déterminé à y prendre toute sa part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dominique CEAUX